

## Fiche pratique n°4 : L'ENTRÉE EN MASTER

### Des conseils pour réussir votre candidature

#### ➤ Vous souhaitez poursuivre vos études en master :

Modalités d'inscription : En général, les universités demandent les relevés de notes des semestres précédents et le relevé de notes du baccalauréat ainsi que les notes des épreuves anticipées de français, une lettre de motivation, un projet de recherche pour l'entrée dans certains masters et un CV. Il faut apporter beaucoup de soin et de réflexion pour constituer ces dossiers.

Connectez-vous sur le site **eCandidat** de la université choisie et suivez les modalités d'admission.

Pour en savoir plus sur le master, consulter le site : <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Conseils-et-strategies-d-etudes/Master-mastere-MBA-s-y-retrouver-dans-les-appellations/Le-master>

#### ➤ Comment trouver facilement une information sur les masters qui pourraient faire suite à votre licence ?

Connectez-vous sur le site [TrouvermonMaster.gouv.fr](http://TrouvermonMaster.gouv.fr). Ce site est un portail national qui recense notamment toute l'offre de masters en France.

- Tapez le domaine qui vous intéresse dans le moteur de recherche pour accéder à tous les masters correspondants ou ceux qui figurent dans des domaines connexes sur toute la France. Vous disposez sur la gauche d'un bandeau vous permettant de filtrer l'offre de formation selon certains critères (localisation de la formation, votre licence d'origine...).
- Allez ensuite sur chaque vignette de master pour prendre connaissance des capacités d'accueil, des parcours possibles, avoir accès à une fiche formation, découvrir les modalités des études (formation initiale, apprentissage et/ou formation continue).

**Les candidatures s'effectuent en ligne** sur le site de chaque université, **le plus souvent entre mars et juin**.

Vous pouvez également effectuer des recherches sur le **site de l'Étudiant** en allant sur les onglets « études supérieures » puis « master » : <https://www.letudiant.fr/etudes/annuaire-enseignement-superieur/formation.html>  
Différents critères de sélection sont proposés (domaine de formation, localisation...). L'offre y est parfois plus complète que sur [TrouvermonMaster.gouv.fr](http://TrouvermonMaster.gouv.fr), incluant des établissements autres que les universités.

## ➤ Des conseils pour rédiger votre lettre de motivation :

La lettre de motivation est le document qui résume votre parcours d'étudiant.e tout en faisant le lien avec la spécialité du master souhaité et le projet professionnel.

Avant de se lancer dans sa rédaction, vous vous pencherez sur le contenu des enseignements reçus et les auteurs étudiés en distinguant ce que vous avez aimé de ce qui vous a déçu.

Vous retiendrez les thèmes que vous souhaiteriez approfondir et les cours que vous aurez le mieux réussis.

Dans un deuxième temps, vous examinerez vos expériences professionnelles et stages effectués et mettrez en lumière les activités qui vous ont apporté des compétences profitables en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être, en tâchant si possible de rattacher ces compétences à la formation désirée.

La forme de la lettre comportera 3 parties et ne devra pas excéder une page :

- Dans le 1<sup>er</sup> paragraphe, vous présenterez votre parcours.
- Dans un 2<sup>e</sup> paragraphe, vous décrirez le lien entre le contenu du master et les connaissances acquises en licence.
- Dans le dernier paragraphe, vous définirez votre projet professionnel et conclurez par les formules d'usage.

## ➤ L'importance du projet de recherche pour le mémoire :

Le projet de recherche est une réflexion approfondie sur un sujet étudié durant les trois années précédentes. Il correspond à l'objet d'étude d'un enseignant-chercheur qui sera en mesure de vous accompagner dans votre mémoire.

Il va de soi que pour trouver grâce aux yeux d'un enseignant-chercheur, vous devrez savoir parler du sujet en question, indiquer des références bibliographiques et montrer votre vif intérêt.

### Si vous avez des questions :

Le CIO des Enseignements supérieurs vous répond à l'adresse : [ce.ciosup@ac-paris.fr](mailto:ce.ciosup@ac-paris.fr)

Le service *Mon orientation en ligne* de l'ONISEP vous répond par téléphone, tchat ou mail.

Les services d'information et d'orientation des universités parisiennes vous répondent par mail :

Panthéon-Sorbonne : [scuio@univ-paris1.fr](mailto:scuio@univ-paris1.fr)

Panthéon-Assas : [cio@u-paris2.fr](mailto:cio@u-paris2.fr)

Sorbonne Nouvelle Paris 3 : [sio@sorbonne-nouvelle.fr](mailto:sio@sorbonne-nouvelle.fr)

Sorbonne Université Lettres : [lettres-scuioip@sorbonne-universite.fr](mailto:lettres-scuioip@sorbonne-universite.fr)

Sorbonne Université Sciences : [sciences-dfipve-soi@sorbonne-universite.fr](mailto:sciences-dfipve-soi@sorbonne-universite.fr)

Université de Paris : [oreo@u-paris.fr](mailto:oreo@u-paris.fr)

Paris Dauphine PSL : [scuio@dauphine.fr](mailto:scuio@dauphine.fr)